# Retour sur les Noms Propres Standard Modifiés

# Georges Kleiber kleiber@umb.u-strasbg.fr Université Marc Bloch de Strasbourg et EA 1339 LDL-Scolia (France)

RÉSUMÉ. Nous nous proposons dans cet article de revenir sur l'épineuse et controversée question de la question et du traitement des noms propres dits *modifiés*. Nous exposerons d'abord, dans une première partie, les principaux aspects de la version « corrigée » des noms propres forumulée dans Kleiber (1995, 1996) et les deux principales objections que cette version a suscitées de la part de Noailly (2000). Dans la deuxième et la troisième parties nous examinerons en détail chacune de ces deux critiques pour, d'une part, montrer que les contre-arguments de Noailly manquent leur cible et n'entament guère notre conception « revisitée » des noms propres, et pour, d'autre part surtout, présenter une mise au point générale, claire et univoque, sur l'opposition *noms propres « nus »* ou *standard* ou encore *non modifiés* et *noms propres modifiés* qui apporte la stabilité et la sérénité théoriques nécessaires à une progression positive et cumulative de nos connaissances sur les noms propres.

MOTS-CLÉ. Noms propres, noms propres modifiés, dénomination, catégorisation, individus, occurrences

ABSTRACT. In this article, we intend to return to the polemic and controversial treatment of the modified proper nouns. In the first part of this article, we expose the main points of the «corrected» version of the analysis of proper nouns presented in Kleiber (1995, 1996), as well as the two main objections made to this analysis by Noailly (2000). In the second and third parts of the present work we examine profoundly each of these objections with a double purpose. First, we aim at proving that they can neither be correctly applied to our proposition nor may be considered a serious obstacle to it. Secondly, we present a general, but precise and unambiguous, overview of the opposition between bare proper nouns, also known as standard proper nouns or non modifiable proper nouns, and modified proper nouns. This overview enables us to reach a theoretical stability and serenity essential to the progression of our knowledge about proper nouns.

KEY-WORDS. Proper nouns, modified proper nouns, denomination, categorization, individuals, occurrences

### Introduction

Nous nous proposons dans cet article de revenir, comme l'indique le titre, sur l'épineuse et controversée question du traitement, en relation avec les noms propres «nus» ou standard, des noms propres dits *modifiés*. Ce «retour» a pour origine directe toute une série d'objections formulées par Noailly (1999, 2000) contre la conception « revisitée » des noms propres que nous avons proposée au Colloque de Brest (Kleiber 1995) et dans la revue *Méta* (Kleiber 1996). Il s'impose d'autant plus que les noms propres *modifiés*, comme en témoignent les publications récentes¹, occupent une place de plus en plus importante dans la problématique des noms propres et qu'il convient donc de cerner avec le plus de précison possible leur statut. La présentation et l'examen des arguments de Noailly (2000) nous permettront de remplir cette tâche et feront, du moins nous l'espérons, mieux ressortir les tenants et les aboutissants de l'affaire.

Nous exposerons d'abord, dans une première partie, les principaux aspects de notre version «corrigée» des noms propres et les deux principales objections que cette version a suscitées de la part de Noailly (2000). La deuxième et la troisième parties seront consacrées ensuite à l'examen de chacune de ces deux critiques. Un double résultat est visé par notre entreprise: nous comptons, d'une part, montrer que les contre-arguments de Noailly manquent leur cible et n'entament guère, en conséquence, notre conception «revisitée» des noms propres, et d'autre part, surtout, présenter une mise au point générale, claire et univoque, sur l'opposition noms propres «nus» ou standard ou encore non modifiés et noms propres modifiés qui apporte la stabilité et la sérénité théoriques nécessaires à une progression positive et cumulative de nos connaissances sur les noms propres.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir par exemple l'ouvrage de Gary-Prieur (2001) sur les noms propres et le nombre, le numéro de *Langue française* (n°146, 2005) dirigé par Sarah Leroy et qui est consacré entièrement aux noms propres modifiés, etc.

### 1 – Le débat

# 1.1 – Un rappel pour commencer

Rappelons brièvement pour commencer les points centraux de notre « revisitation » des noms propres non modifiés et modifiés (Kleiber 1991, 1995, 1996, 2004):

- (a) Nous avons abandonné l'hypothèse centrale de Kleiber (1981) qui faisait de tous les noms propres des prédicats de dénomination du type x appelé /N/.
- (b) Nous avons néanmoins conservé un sens de dénomination pour les noms propres non modifiés en caractérisant ce sens comme instructionnel et non descriptif.
- (c) La plupart<sup>2</sup> des noms propres modifiés fonctionnent comme des prédicats, c'est-à-dire des termes généraux, des noms communs en quelque sorte, qui dénotent une certaine catégorie regroupant des occurrences sur la base de propriétés communes. Ils se différencient des noms communs standards, dans la mesure où il ne s'agit pas de catégories conventionnelles lexicalisées. Ils ne peuvent s'expliquer ou s'interpréter qu'à partir du nom propre non modifié.
- (d) Le fait que les noms propres standard dénomment des particuliers constitue une véritable contrainte ou restriction sémantique, puisque le fait de reconnaître une expression comme un nom propre, non seulement nous instruit que le référent visé est dénommé ainsi, mais nous indique aussi qu'il s'agit d'un particulier.
- (e) Une contrainte supplémentaire établit que les noms propres standard ne s'appliquent pas à des particuliers en tant que particuliers, mais à des particuliers en tant que membres d'une catégorie conceptuelle. Ce ne sont pas des x que dénomment les noms propres, mais des x déjà classés dans une catégorie générale nominale<sup>3</sup>. Cette catégorisation préalable du particulier dénommé tient au fait que les particuliers sont toujours conçus comme des particuliers d'un

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La question reste ouverte pour certains emplois du type *Cette pauvre Josette* (voir la critique de Jonasson (1994) contre notre approche « communisante »).

 $<sup>^{\</sup>rm 3}$  Phénomène déjà noté par Jonasson (1994) et que l'on retrouve chez Van Langendonck (1999).

certain type. Si l'on essaie de se représenter un individu, on ne peut se représenter qu'un individu déjà saisi dans une certaine catégorie<sup>4</sup>.

(f) Toute entité particulière ne peut être dénommée par un nom propre standard: les noms propres ne peuvent renvoyer aux instances spatio-temporelles des individus ou particuliers qu'ils dénomment. Les noms propres non modifiés ne s'appliquent qu'à l'individu rassembleur de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances.

# 1.2 – Une double critique

C'est cette conception que Michèle Noailly, dans un article vif et stimulant, intitulé «Ce même Bajazet»: nom propre et principe d'identité (Noaily 2000), juge inadéquate. Elle le démontre en se servant de la notion-pivot d'identité, d'une part, dans une critique générale contre notre conception d'abord et, d'autre part, ensuite, dans l'analyse d'un cas particulier de nom propre modifié, l'emploi des noms propres avec même dans les constructions du type ce/le même + nom propre<sup>5</sup>. C'est uniquement la critique générale qui retiendra ici notre attention<sup>6</sup>.

Noailly adresse une double critique à la conception «revisitée» des noms propres que nous avions proposée dans Kleiber (1995)<sup>7</sup>:

- (i) une critique de forme qui dénonce l'inadéquation de l'étiquette oppositive *modifié / non modifié*,
- (ii) une critique de fond qui remet en cause notre conception du nom propre « rassembleur d'instances».

Ces deux critiques méritent qu'on les examine de près, puisque, si elles sont fondées, cela en est fini de l'image remodelée du nom propre et des noms propres modifiés dont nous venons de rappeler les

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Dans Kleiber (1996, 2004), nous reprenons l'hypothèse uniquement suggérée dans Kleiber (1995) que la catégorie dans laquelle se trouve saisi le particulier dénommé est prioritairement (mais non nécessairement) une catégorie de base.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Qu'elle traite également dans Noailly (2003).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Pour la critique de son analyse de la construction *le/ce même+ nom propre,* voir Kleiber (1995, 2005).

 $<sup>^{7}</sup>$  Et de manière plus complète dans Kleiber (1996) non pris en compte par Noailly.

traits principaux. Une mise au point s'impose donc qui nous permettra de juger sur pièce ce qu'il en est réellement. On commencera par celle qui est la moins grave, puisque, comme signalé par Noailly elle-même (Noailly 2000: 22), il ne s'agit que d'un problème de forme. Mais, et toujours selon elle, d'un problème qui est quand même révélateur du fond, parce que, tout comme le problème de fond, il perpétue, selon elle, «sinon le mythe ancien de la description unifiée du fonctionnement, du moins un point de vue qui continue à privilégier le nom propre modifié, et à construire la description générale du fonctionnement des noms propres à partir de lui» (Noailly 2000: 22). Autrement dit, nous n'aurions pas tellement changé!

- 2 Un problème de dénomination
- 2.1 Une dénomination illogique

Qu'a donc de si désagréable la dénomination *nom propre modifié* / *nom propre non modifié* ? C'est avant tout l'appellation *nom propre non modifié* pour désigner les noms propres « nus » du type:

### Napoléon est mort à Sainte-Hélène

qui donne des boutons à Noailly. La raison en est qu'elle lui paraît tout particulièrement illogique, dans la mesure où, présentant ce type de noms propres comme étant définis par rapport aux noms propres articulés, cette manière dénominative de désigner les noms propres standards les fait dépendre des noms propres modifiés et ne les reconnaît qu'indirectement et négativement. «N'est-il pas curieux, se demande Noailly (2000: 22), que, tout en reconnaissant la priorité ontologique des Nom propre non modifiés, G. Kleiber continue de parler d'eux par une dénomination indirecte et négative qui en fait [...] ce que les autres, je veux dire les noms propres modifiés, ne sont pas ? ». Le même constat critique avait déjà été formulé en 1999: «Il est très significatif que G. Kleiber, évoquant contrastivement les uns et les autres, désigne les emplois standards, comme des emplois non modifiés, c'est-à-dire les identifie par relation avec les emplois modifiés, alors que le bon sens le plus immédiat laisserait attendre exactement le contraire!» (Noailly 1999: 109). Il serait en conséquence «plus logique, conclut-elle (Noailly 2000: 22), de désigner les premiers comme *noms propres* et les autres comme *emplois dérivés des noms propres*, comme le suggère Flaux (1995: 65)».

2.2 – Où il apparaît que la dénomination de noms propres *modifiés* n'est pas si illogique que ça

L'observation, la critique et la solution suggérée paraissent a priori bien marquées de ce bon sens immédiat dont Noailly nous reproche l'absence dans notre pratique dénominative. Et il semble difficile de réagir autrement qu'en reconnaissant tout simplement la faute « logique » appellative commise. Les choses ne sont toutefois pas aussi simples et, pour peu que l'on reprenne la question par tous ses bouts, la critique émise s'émousse bien vite et, in fine, non seulement manque sa cible, mais n'est pas loin de se transformer en boomerang. En effet, si l'on considère la dénomination nom propre modifié, dont l'origine, on le rappelle, remonte à Burge<sup>8</sup> (1973), on s'aperçoit bien vite que les noms propres standards ne sont pas définis par rapport aux noms propres ... modifiés, puisque la définition de ces derniers suppose dénominativement l'existence des premiers. L'étiquette de noms propres modifiés est claire9: on ne peut parler de noms propres modifiés que s'il y a déjà des noms propres sur lesquels peut s'exercer une modification. L'avantage, c'est-à-dire la priorité, quelle que soit la façon de l'envisager au niveau du fond, reste donc sur un plan formel aux noms propres standards et l'étiquette de noms propres non modifiés pour ces noms propres standards ou premiers n'y change strictement rien.

Tout au plus peut-on s'interroger sur les raisons du maintien de cette étiquette, à partir du moment où l'on sépare ontologiquement

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> On aurait pu botter en touche en invoquant la paternité de Burge, mais, outre que cette façon de faire n'aurait en rien répondu aux objections formulées, nous assumons sans complexes cette reprise de dénomination.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Même si, nous le reconnaissons fort volontiers, son contenu, lui, n'est pas univoque, certains comme nous-même, mettant en avant le côté formel de la modification (il s'agit simplement des emplois *articulés* des noms propres), d'autres, comme Jonasson (1994), s'appuyant plutôt sur le côté « modification référentielle » en ne reconnaissant comme noms propres modifiés que ceux qui ne renvoient plus au porteur du nom propre sans « modification ».

les noms propres standards des noms propres modifiés. Son existence, rappelons-le, était pleinement justifiée dans l'hypothèse du prédicat de dénomination que nous avions postulée dans Kleiber (1981) pour tous les noms propres, aussi bien les «nus» que les modifiés. Elle était nécessaire, parce qu'elle permettait d'éviter l'équivoque qu'aurait suscité l'emploi du terme nom propre pour dénommer à la fois l'ensemble des noms propres standards et modifiés et seulement les noms propres standards. L'abandon de l'option prédicative pour les noms propres standards effectué dans Kleiber (1995, 1996) rend moins indispensable l'étiquette de noms propres non modifiés pour ces mêmes noms propres standards et, du coup, légitime une réflexion critique, nous le reconnaissons sans peine, sur le maintien du terme non modifié. Et l'on pourrait fort bien abandonner la qualification de non modifié, mais pas simplement pour garder la seule dénomination nom propre pour les standards, car celle-ci resterait équivoque, étant donné que, pour peu que l'on adopte, comme nous l'avons signalé ci-dessus en note, une définition référentielle et non formelle de noms propres modifiés, on aura sous le même chapeau dénominatif de noms propres aussi bien des noms propres non articulés ou «nus» que des noms propres ...modifiés formellement. Et du coup parler de noms propres et d'emplois dérivés des noms propres n'est pas aussi univoque que le pense Noailly.

On utilisera la construction *le / ce même* + *nom propre* pour le montrer. La question sera la suivante: où faut-il ranger la construction *le / ce même* + *nom propre* ? Si elle continue de renvoyer au même référent porteur du nom propre «nu» en question, il s'agira d'un cas de *nom propre* et non d'un cas d'*emploi dérivé de nom propre* ou de nom propre *modifié* référentiellement. Si elle renvoie à un référent différent, on parlera de *nom propre modifié* (sémantiquement) ou d'*emploi dérivé de nom propre*. Apparemment, pas de problèmes. Un emploi tel que celui de *ce même Bajazet* cité par Noailly (2000):

Bajazet aujourd'hui m'honore et me caresse; Ses périls tous les jours réveillent sa tendresse: Ce même Bajazet, sur le trône affermi, Méconnaîtra peut-être un inutile ami. (Bajazet, I, 1, Racine) devrait donc rester dans le giron des noms propres standards, puisque ce même Bajazet continue de renvoyer à Bajazet. Les choses ne sont toutefois pas aussi claires, comme le montrent les analyses de Gary-Prieur et de Noailly qui donnent à penser, comme on le verra ci-dessous, qu'il s'agit à la fois de «multiplicité interne», donc de modification référentielle, et d'identité référentielle, donc du même porteur que celui dénommé par le nom propre «nu». Faisons abstraction de cette difficulté et admettons qu'il s'agit d'un usage standard et non modifié ou dérivé de nom propre, puisque le référent reste le même. L'affaire n'est pas terminée pour autant, puisque l'on s'aperçoit très vite que la même construction *le / ce même + nom propre* connaît des emplois où le référent du nom propre «nu» ou standard ne subsiste plus, comme dans:

# Paul et Pierre n'ont pas connu le même Dupont

où, quelle que soit l'interprétation qu'on lui accorde, on ne peut parler de persistance du porteur du référent du nom propre «nu», puisque, contrairement au cas de *ce même Bajazet*, la substitution de *le même Dupont* par *Dupont* n'est plus possible, la phrase obtenue ayant une interprétation tout à fait différente:

# Paul et Pierre n'ont pas connu Dupont

Résultat: pour la même construction, le / ce même / nom propre, il faudrait donc, selon l'interprétation, parler de nom propre et d'emploi dérivé de nom propre. Ce qui peut, d'une certaine manière du moins, apparaître comme peu satisfaisant. Ce n'est pas pour autant que la solution dénominative nom propre non modifié / nom propre modifié sort totalement indemne de l'affaire: nous l'avons souligné, si l'étiquette de nom propre modifié peut se défendre de façon assez légitime, même si elle nécessite une prise de position quant à son contenu définitoire, celle de nom propre non modifié ne conserve pas la pertinence qu'elle avait dans notre approche du nom propre en termes de prédicat de dénomination. Sur ce point, Noailly a parfaitement raison. Mais, on l'a vu aussi, il n'est pas si facile de lui substituer une paire d'appellations qui soient totalement

irréprochables. En tout cas, celle de *nom propre modifié*, quel que soit par ailleurs le contenu qu'elle recouvre, indique clairement la primauté ou priorité des noms propres standards. Ceci clôt pour nous la discussion «dénominative».

3 - Nom propres: individus, instances spatio-temporelles et catégorisation individuante

Qu'en est-il pour la critique sur le fond ? Est-ce que vraiment notre approche des noms propres standards perpétue le mythe de la priorité des noms propres modifiés ? Noailly (2000) pense que oui en se fondant sur la restriction que nous avons postulée sur le type de particuliers pouvant être dénommé par un nom propre. La prise en compte de son objection et son argumentation critique nécessitent que nous développions plus longuement le point (f) rappelé ci-dessus.

# 3.1 - Le nom propre comme catégorisation individuante

Dans Kleiber (1995, 1996), nous avons essayé de montrer que les individus concrets auxquels renvoyaient les noms propres canoniques comme Paul, Médor, Paris, etc., pouvaient avoir eux-mêmes des occurrences spatio-temporelles, les stages (ou tranches) de Carlson (1978, 1979, 1982): «quand je vois Paul ou quand Paul achète un vélo ou est en train de manger ceci ou cela, avions-nous écrit (Kleiber 1995: 30), ce n'est qu'un morceau spatio-temporel (une instance ou stage) de Paul que je vois ou qui est en train de faire ceci ou cela». D'un point de vue linguistique, le phénomène important est que ces instances spatio-temporelles ne peuvent être dénommées par un nom propre: pour y référer, c'est-à-dire pour les séparer de l'individu tout entier, il faut les construire avec des descriptions comportant le nom de l'individu, ainsi qu'en témoignent, par exemple, les noms propres modifiés dits de fractionnement, c'est-à-dire ceux qui renvoient aux facettes ou à la multiplicité interne (Gary-Prieur 1994, 2001) de l'individu porteur du nom (cf. Le Hugo de la vieillesse, etc.). Les noms propres s'appliquent, eux, à l'individu rassembleur de telles occurrences et permettent donc de faire abstraction des différences entre ces instances. Contrairement à Carlson (1978, 1979, 1982), nous pensons en effet que, lorsqu'un nom propre se combine avec un prédicat événementiel ou épisodique, comme dans:

Pierre est ivre Pierre s'est fracturé la jambe

il a pour véritable référent, non seulement la «tranche» de l'individu découpée par le prédicat, mais l'individu tout entier (Kleiber 1996)<sup>10</sup>.

Cette manière d'aborder la notion d'individu comme «rassembleur d'instances» (Kleiber 1995: 30), que nous posons comme ontologiquement centrale pour définir les noms propres, permet de mettre en relief une facette peu décrite dans la surabondante littérature sur les noms propres, leur rôle cognitif, celui de catégorisation individuante. Comme les noms communs, ils servent eux aussi à organiser la réalité perçue, à ranger ensemble des choses différentes, à catégoriser en somme l'hétérogénéité de notre expérience (Kleiber 1996). Et, comme le souligne Jonasson (1994: 18), dont l'un des apports principaux réside précisément dans la mise au premier plan de la dimension cognitive des noms propres, «la connaissance des noms propres, en nous permettant de désigner des particuliers, nous aidera à structurer le monde et la réalité qui nous entoure».

# 3.2 – Les noms propres modifiés: des privilégiés

On peut à présent exposer les griefs formulés par Noailly à l'encontre de cette conception des noms propres. En lien direct avec l'objection «dénominative», il y a, comme déjà souligné, la place trop importante qu'occupent, aux yeux de Noailly, les noms propres modifiés: les noms propres standards étant conçus comme catégorisant des instances spatio-temporelles, celles que dénotent précisément les noms propres modifiés du type *Le Hugo de la vieillesse*, ne sont finalement pas premiers. Ce sont effectivement les instances spatio-temporelles à partir desquelles le concept individuant est construit qui les précèdent.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Voir Kleiber (1987) pour une critique du traitement de Carlson. Gary-Prieur (1994: 246) cite un passage de Dahl (1975) qui nous semble aller dans le même sens: «We feel that each manifestation of John is in some way *complete*, it represents all of him in some sense».

On pourrait facilement, à ce stade, répondre à cette objection en arguant que cette priorité n'est qu'apparente, puisque l'instauration ou l'établissement du concept d'individu auquel renvoie le nom propre a expressément pour but de ne pas tenir compte des instances, d'assurer une unité par delà les manifestations ou instances spatiotemporelles différentes de l'individu. Et la meilleure preuve en est que pour y référer le nom propre standard ou «nu» ne saurait y aller: il faut les construire de façon explicite en recourant à des expressions complexes à partir du nom propre certes, mais des expressions qui ne sont plus des *dénominations*, mais des *désignations*<sup>11</sup>.

# 3.3 – Une conception contradictoire

Cette réplique n'a cependant pas vraiment lieu d'être, car ce qu'elle combat n'est au fond pas le plus grave pour Noailly. Elle pointe d'autres faiblesses de notre conception des noms propres. En premier lieu, ce qui est beaucoup plus critiquable pour elle, c'est la contradiction qui émerge de notre manière de concevoir les noms propres. Donnons--lui la parole: «(...) pour ce qui est du problème de fond, comment se fait-il, si Kleiber admet que l'accès à l'individu au moyen du nom propre se fait directement et simplement, qu'il soutienne par ailleurs que le nom propre dans de tels emplois dénote une abstraction, non pas une occurrence spatio-temporelle d'individu, mais un concept rassembleur d'instances? N'y a-t-il pas, sinon contradiction, du moins paradoxe, à poser conjointement que la notion d'individu particulier, notion abstraite, construite en quelque sorte par une opération de l'esprit, soit exprimée par un moyen linguistique simple et direct, alors que, dans le même temps, les instances spatio-temporelles de cet individu, qui sont les seuls accès que nous puissions avoir à lui, doivent être construites?» (Noailly 2000: 22-23). On le voit, le péché de contradiction dont souffrirait notre analyse du nom propre relève de l'iconicité: si le nom propre renvoyait réellement à une entité construite, il ne devrait pas être formellement simple et ne devrait pas renvoyer directement au porteur du nom, mais devrait dans sa forme

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Pour la différence *désignation / dénomination*, voir Kleiber (1981, 1984, 2001, 2003).

et son mode de référence refléter cette complexité; inversement, les instances spatio-temporelles subsumées par le concept individuant, devraient pour des raisons inverses à celles du nom propre être exprimées par des expressions simples et non construites.

L'argument ne nous semble absolument pas convaincant. S'il l'était, les noms communs devraient être aussi, non simples de forme, mais complexes, et les occurrences qu'ils rassemblent devraient avoir une expression non construite, mais simple. Le seul accès que nous ayons à la catégorie dénommée par les noms communs, ce sont les occurrences particulières — essayez de trouver un cochon générique! — et, inversement, les noms communs nous permettent d'accéder directement et simplement à la catégorie qu'ils dénomment. C'est précisément la particularité iconique des dénominations que de marquer, comme nous l'avons montré ailleurs (Kleiber 2001, 2003), par l'intermédiaire du tout formel qui caractérise toute dénomination, qu'elles dénomment un tout généralement complexe, au niveau référentiel, un individu pour les noms propres, une catégorie d'occurrences pour les autres items lexicaux (noms communs, verbes, adjectifs, etc.). Non seulement donc la discordance formelle relevée par Noailly n'est pas un argument contre notre analyse, mais, bien plus même, elle en confirme la validité<sup>12</sup>.

### 3.4 – Autre paradoxe

L'abstraction inhérente à la catégorisation individuante postulée pour les noms propres semble également pour Noailly représenter un fait paradoxal, dans la mesure où cette abstraction tend à faire du nom propre «une sorte d'aberration qui ne tient pas compte de la perception éminemment changeante et fugitive que nous pouvons avoir des objets dénommés par lui» (Noailly 2000: 23), et se heurte ainsi à l'intuition que l'on peut avoir du nom propre: «Le paradoxe est fort, alors

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Au nom propre pourrait s'appliquer également ce que nous avons appelé (Kleiber 2001, 2003) le paradoxe de la dénomination qui postule que le contenu sémantique d'une dénomination, étant donné l'indication supplémentaire apportée par le trait dénominatif, dépasse toujours le contenu sémantique des paraphrases descriptives.

qu'à l'opposé d'autres voix ont pu affirmer que, de tout le vocabulaire dont dispose un locuteur donné, les noms propres étaient peut-être les seuls éléments marqués au sceau du concret, ici c'est l'abstraction du nom propre qui est mise en avant!» (Noailly 2000: 23). Nous laisserons de côté l'argument de l'opposition *concret / abstrait*, étant donné qu'il suppose qu'on sache ce que les «autres voix» entendent par *concret*<sup>13</sup>. Soulignons simplement que si «ces voix» veulent dire par là qu'un individu est plus concret qu'une classe d'individus, cela ne s'oppose absolument pas à notre vue sur les noms propres, puisque dans le lexique il n'y a pas de dénomination pour les instances spatio-temporelles et qu'en conséquence les noms propres sont, vus sous cet angle-là, effectivement les plus concrets du lexique, même si nous concevons l'individu comme pouvant avoir des instances spatio-temporelles.

3.5 – Une histoire de désignation plus abstraite ou plus concrète La dernière critique de Noailly concerne un aspect de la comparaison que nous avons faite entre dénomination des noms propres et dénomination des noms communs: la relation avec les occurrences catégorisées. Selon elle, nous aurions postulé que le nom propre désignerait de façon plus abstraite que le nom commun, dans la mesure où nous serions allé jusqu'à «suggérer que le nom commun permet beaucoup plus naturellement que le nom propre de renvoyer aux occurrences spatio-temporelles des individus»<sup>14</sup> (Noailly 2000: 24). On voit alors où se niche l'erreur que nous aurions commise: ce n'est évidemment pas le nom commun qui est responsable d'un tel renvoi, mais tous les constituants qui forment avec le nom commun la description définie particularisante. Noailly (2000: 24) ne manque pas de souligner un tel aveuglement: «Comment ne pas voir qu'en réalité ce n'est pas le nom commun, en tant que tel, qui peut déclencher une visée aussi spécifique, et que si par aventure cela lui arrive, ce n'est pas lui qui est responsable d'une telle interprétation, mais l'ensemble

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Et que la critique est surtout dirigée contre Gary-Prieur (1996).

 $<sup>^{\</sup>rm 14}$  Les italiques, qui sont des guillemets chez Noailly, sont destinés à signaler qu'il s'agit de nos propres paroles.

de sa détermination: d'un côté l'article, de l'autre une expansion du nom, qui en modifie l'extensité, jusqu'à la restreindre non seulement à l'unicité référentielle, mais éventuellement à la représentation d'une seule occurrence spatio-temporelle de l'individu visé: *le chat vs. le chat qui est entré hier matin par la fenêtre de la cuisine*. Sinon, sans détermination, le nom commun peut tout au mieux fonctionner, à la façon du nom propre, comme un désignateur rigide ou quasi rigide (par exemple, *le comte*, pour désigner le comte Mosca, dans *La Chartreuse de Parme*, ou, pour reprendre l'exemple précédent, *le chat*, pour parler du chat de la maison), et alors, il devient, comme ce dernier garant d'identité, autant et plus que descripteur de propriétés».

La critique ne serait justifiée que si et seulement si nous avions réellement suggéré que les noms communs pouvaient renvoyer plus facilement que les noms propres aux «occurrences spatio-temporelles des individus». En fait, si nous avons effectivement bien utilisé l'expression occurrences spatio-temporelles des individus, ce n'est nullement à propos des nom communs. Nous n'avons en effet jamais écrit que les noms communs permettaient d'y renvoyer plus naturellement que les noms propres. Ce que nous avons dit est tout à fait différent. Nous avons uniquement souligné que les occurrences des catégorisations opérées par les noms communs n'étaient pas mises sous le boisseau dans l'opération, puisque lexicalement le nom commun est de façon inhérente voué à une classe d'occurrences, s'il est comptable, et à une catégorie référentielle homogène d'occurrences délimitées de façon non intrinsèque, s'il est massif. Ce n'est absolument pas au niveau de la désignation, comme l'a cru erronément Noailly, que nous nous plaçons. On citera le passage incriminé par Noailly (2000: 24) pour s'en convaincre:

«On voit à présent mieux leur (= les noms propres) rôle cognitif. Comme les noms communs, ils servent eux aussi à organiser la réalité perçue, à ranger ensemble des choses différentes, à catégoriser en somme l'hétérogénéité de notre expérience. Rappelons ici avec Smith & Medin (1981: 1) que, sans de telles opérations cognitives, «nous serions submergés par la diversité absolue de notre expérience et incapables de nous souvenir plus d'une fraction de seconde de ce que nous rencontrons». Mais alors que la catégorisation opérée par les

noms communs ne gomme pas le statut d'occurrence ou d'instance des entités qu'elle rassemble, l'abstraction opérée par le nom propre, celle qui fait que l'on reconnaît dans une instance spatio-temporelle d'un objet, non pas une instance seulement, mais l'objet lui-même ou que l'on reconnaît deux instances spatio-temporelles différentes comme étant le même objet, ne retient pas qu'il s'agit d'occurrences ou d'instances différentes, mais met au contraire l'accent sur l'ipséité» (Kleiber 1995: 31).

C'est ce «gommage» des instances spatio-temporelles qui est à l'origine de la différence entre la catégorisation individuante des noms propres et la catégorisation associée aux noms communs<sup>15</sup>. Il explique aussi le désaccord entre Noailly et nous-même, puisqu'au bout il conduit tout logiquement à penser que la notion d'individu suffit. Le désaccord n'est donc pas aussi grand que le pense Noailly, puisque tous les deux nous plaçons la notion d'individu comme incontournable et centrale<sup>16</sup>. Ce qui nous sépare, c'est l'abstraction, c'est le fait que la notion d'individu, ontologiquement basique, soit conçue comme unissant les différentes manifestations que peut connaître un individu. Or, ceci n'est qu'une conséquence de la notion même d'individu: celui-ci est considéré comme pouvant récurrer dans le temps, mais non dans l'espace à un même moment. On voit donc qu'il implique une opération de reconnaissance du «même» à différentes phases du temps. Et que c'est en vertu de cette opération qu'on est en droit de parler de catégorisation individuante.

Il nous semble essentiel de conserver au nom propre ce côté-là, car il explique directement la possibilité de renvoyer à des instances du même individu. Si l'individu n'était pas conçu comme une entité restant le même individu à travers ses différentes instances spatio-temporelles il ne serait en effet pas possible d'avoir ces fameux *emplois de fractionnement* ou de *multiplicité interne* qui sont à la source d'une bonne partie des noms propres modifiés. L'argumentation philosophi-

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Il est aussi à l'origine du maintien de l'individu comme sujet des prédicats épisodiques ou événementiels, comme nous l'avons rappelé ci-dessus contre Carlson.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Ce qui n'était absolument pas le cas dans mon approche prédicative de 1981.

que que développe Noailly (2000: 24-25) sur le principe d'identité et sur la mémoire «qui nous fait reconnaître ce qui a changé, en dépit des changements» n'est nullement contradictoire avec notre position. L'identité suppose en effet une opération de reconnaissance de deux choses différentes comme étant la même chose. Et que la conscience de l'identité soit une donnée ontologique plus fondamentale que la perception d'éventuels changements n'est pas non plus une pierre dans le jardin de ceux qui considèrent que le nom propre marque une catégorisation individuante, dans la mesure où elle ne fait que justifier le caractère basique des individus dans notre ontologie. Contrairement à ce que pense de façon imagée Noailly<sup>17</sup>, l'arbre, ici, ne cache pas tellement la forêt ou ...vice versa.

Il nous paraît donc légitime de maintenir que le nom propre permet d'effectuer une catégorisation tout à fait particulière: sa «fonction principale », comme le souligne Jonasson (1994: 17), «serait de nommer, d'affirmer et de maintenir une individualité ». On donnera aussi la parole à Siblot (1994, 1995) qui, par un chemin tout à fait différent et sans y voir, comme nous le faisons, une restriction sémantique sur le type de référents dénommés, considère que cette catégorisation individuante est le fondement même du nom propre: «Instrument de sanction d'une promotion à l'individualité, sa [= du nom propre] fonction spécifique est de réaliser une identification individualisante, foncièrement différente de l'identification catégorisante du nom commun» (Siblot 1995). Et dans le compte rendu de l'ouvrage de Jonasson, il caractérise explicitement l'opération d'individualisation comme étant une opération de catégorisation individuante: le nom propre effectue «une identification individualisante qui contraste avec la catégorisation du nom commun, mais ce faisant il établit lui-même une catégorie, celle de l'individu» (Siblot 1994: 159). On ne saurait mieux dire.

On peut en tirer une conséquence sur le sens du nom propre. Il semble bien que c'est dans le fait d'opérer une catégorisation individuante que se niche l'origine du caractère non descriptif ou du statut

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> « Evitons donc que l'arbre ne cache la forêt » (Noailly 2000: 25).

de désignateur rigide (Kripke 1972) du nom propre. Le fait de devoir reconnaître à travers ses différentes manifestations un objet comme étant le même, malgré la diversité «descriptive» de ses manifestations, aboutit logiquement au statut adescriptif ou rigide du désignateur qui opère une telle abstraction. Il reste évidemment la question de savoir ce qui est finalement retenu, quel est le critère d'identité de cette catégorisation individuante. L'essentiel ...diraient les essentialistes 18, ou «le sentiment qu'a l'individu de lui-même» comme le suggère Noailly (2000: 24). Mais nous n'aborderons pas ici ce problème 19.

#### Conclusion

Le moment est en effet venu de conclure ce débat sur le statut dénominatif et définitoire des noms propres «nus» et des noms propres dits *modifiés*. Il nous semble avoir atteint le double objectif que nous nous sommes fixé dans l'introduction. Nous avons, premièrement, montré que les critiques adressées par Michèle Noailly à notre approche « revisitée » des noms propres faisaient, pour l'essentiel, chou blanc. En deuxième lieu, notre réplique a débouché sur une utile mise au point concernant la définition des noms propres non modifiés ou standard et celle, corollaire, des noms propres modifiés, qui met en relief de façon positive les tenants et les aboutissants de l'opposition. Chemin faisant, on l'aura sans doute aperçu, le danger évoqué par Noailly s'est éloigné. L'arbre ne cache plus la forêt: il a même fini par la rejoindre! Sans trop casser de branches!

### REFERENCES

Burge, T. 1973. Reference and Proper Names. *The Journal of Philosophy.* **LXX(4)**: 425-439.

Carlson, G. N. 1978. *Reference to Kinds in English*. Bloomington: Indiana University Club. Ed. 1980. New-York: Garland Publishing.

Carslon, G. N. 1979. Generics and Atemporal *When. Linguistics and Philosophy.* **3**: 49-98.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Voir par exemple la définition de l'individu chez Plantinga (1974) en termes de mondes possibles: un individu est un x qui dans un monde possible w sera distinct de y et ne sera jamais, quel que soit le monde possible, identique à y.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Voir De Mulder (2000) pour la problématique essentialiste.

- Carlson, G. N. 1982. Generic Terms and Generic Sentences. *Journal of Phiosophical Logic*. **2**: 145-181.
- Dahl, Ö. 1975. Individuals, Subindividuals and Manifestations. *Logical Grammar Report*. Göteborg.
- De Mulder, W. 2000. Nom Propre et Essence Psychologique. Vers une Analyse Cognitive des Noms Propres? *Lexique*. **15**: 47-62.
- Flaux, N. 1995. La Catégorisation des Noms Propres. In: M. Noailly (Ed.). *Nom Propre et Nomination*. Paris: Klincksieck, 63-73.
- Gary-Prieur, M.-N. 1994. Grammaire du Nom Propre. Paris: PUF.
- Gary-Prieur, M.-N. 1996. Figurations de l'Individu à travers Différentes Constructions du Nom Propre en Français. Cahiers de Praxématique. 27: 63-76.
- Gary-Prieur, M.-N. 2001. *L'Individu Pluriel*. *Les Noms Propres et le Nombre*. Paris: Editions du CNRS.
- Jonasson, K. 1994. *Le Nom Propre. Constructions et Interprétations*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Kleiber, G. 1981. *Problèmes de référence*. *Descriptions Définies et Noms Propres*. Paris: Klincksieck.
- Kleiber, G. 1984. Dénomination et Relations Dénominatives. *Langages*. **76**: 77-94.
- Kleiber, G. 1987. Du Côté de la Référence Verbale. Les Phrases Habituelles. Berne: Peter Lang.
- Kleiber, G. 1991. Du Nom Propre au Nom Propre Modifié: le Cas de la Détermination des Noms Propres par l'Adjectif Démonstratif. *Langue Française*. **92**: 82-103.
- Kleiber, G. 1995. Sur la Définition des Noms Propres: une Dizaine d'Années Après. In: M. Noailly (Ed.). *Nom Propre et Nomination*. Paris: Klincksieck, 11-36.
- Kleiber, G. 1996. Noms Propres et Noms Communs: un Problème de Dénomination. *Méta.* **XLI(4)**: 567-589.
- Kleiber, G. 2001. Remarques sur la Dénomination. *Cahiers de Praxématique*. **36**: 21-41.
- Kleiber, G. 2003. Item Lexical, Mots Construits et Polylexicalité Vus sous l'Angle de la Dénomination. *Syntaxe & Sémantique*. **5**: 31-46.
- Kleiber, G. 2004. Peut-on Sauver un Sens de Dénomination pour les Noms Propres? *Functions of Language*. **11(1)**: 115-145.
- Kleiber, G. 2005. Les noms propres «modifiés» par même. *Langue française*. **146**: 114-126
- Kripke, S. 1972. Naming and Necessity. In D. Davidson; G. Harman (Eds.). Semantics of Natural Language. Dordrecht: Reidel, 253-355. Trad. française: La Logique des Noms Propres. Paris: Minuit, 1982.
- Noailly, M. 1999. La Querelle des Noms Propres. *Modèles linguistiques*. **XX(1)**: 107-112.
- Noailly, M. 2000. «Ce Même Bajazet»: Nom Propre et Principe d'Identité. *Lexique*. **15**: 21-34.

- Noailly, M. 2003. « Et Ce Même Néron... »: Mais que Fait Même Ici? In: B. Combettes; C. Schnedecker; A. Theissen (Eds.). Ordre et Distinction dans la Langue et le Discours. Paris: Champion, 373-385.
- Plantinga, A. 1974. The Nature of Necessity. Oxford: The Clarendon Press.
- Siblot, P. 1994. Compte Rendu de K. Jonasson (1994). *Cahiers de Praxématique*. **23**: 157-159.
- Siblot, P. 1995. Noms et Images de Marque. De la Construction du Sens dans les Noms Propres. In: M. Noailly (Ed.). *Nom Propre et Nomination*. Paris: Klincksieck, 147-160.
- Smith, E.; Medin, D. 1981. *Categories and Concepts*. Cambridge: Harvard University Press.
- Van Langendonck, W. 1999. Neurolinguistic and Syntactic Evidence for Basic Level Meaning in Proper Names. *Functions of Language*. **6(1)**: 95-138.